

L'ESPRIT VILLAGE

magazine

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE SANGUINET // n° 2 // PRINTEMPS 2024



DOSSIER

BUDGET 2024

ENVIRONNEMENT

Connaître et préserver
notre patrimoine lacustre
exceptionnel

P.8

ÉLECTIONS

Élections européennes
P.12

ACTION SOCIALE

Journée des " Jeunes de
70 ans et plus "

P.15

SANGUINET
l'esprit village

LE SOMMAIRE



AU SOMMAIRE

P 4 ET 5 LE RETOUR SUR... EN IMAGES

P 6 À 9 LE DOSSIER

Questions à Bruno Moratinos sur l'élaboration du budget 2024, la situation financière de la commune et les principaux projets pour 2024

P 10 À 11 L'ENVIRONNEMENT

Connaître notre patrimoine lacustre exceptionnel : L'isoète de Bory, une plante extraordinaire en danger d'extinction, des mesures concernant la plaisance, protection des isoétides

P 12 À 14 LES ACTUALITÉS

Biodéchets : du nouveau pour composter, un nouveau minibus pour le service jeunesse, hommage à Daniel Magdelaine, élections européennes, budget participatif, travaux et aménagements, surveillance et lutte contre le moustique tigre, l'actu du conseil municipal des Jeunes

P 15 L'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale au cœur des solidarités

P 16 L'HISTOIRE

Sanguinet, son lac, son musée
Premiers paysans du monde

P 17 LES TRIBUNES

Tribune de la majorité et de la minorité

P 18 À 19 L'AGENDA

Programme mai et juin 2024

P 19 L'ACTU ÉCO & ASSO

Nouvelles activités



+ D'ACTUALITÉS

sur www.ville-sanguinet.fr
sur la page Facebook
@Ville de Sanguinet
sur l'application
IntraMuros Sanguinet



Magazine non reçu !

Si vous ne recevez pas régulièrement le magazine municipal, nous vous serions reconnaissants de nous le faire savoir afin d'en informer notre prestataire de distribution. Vous pouvez nous contacter au 05 58 82 11 96 ou par mail : communication@sanguinet.fr

SANGUINET l'esprit village



Le mot du Maire



S'inspirer, c'est savoir reconnaître ce qui a été bien fait !

Au vu du développement démographique qui s'observe dans l'ensemble du Sud-Ouest, il apparaît nécessaire de nous poser de sérieuses questions quant à ce que nous voulons pour notre ville. Ces questions portent sur la transition écologique, la biodiversité fragilisée, la gestion de l'économie des ressources, la prise en compte de la santé et du bien-être des populations. En matière d'urbanisme, par exemple, je suis impressionné par la commune de Saint-Pierre d'Irube - Hiriburu qui, tout en devant réagir à un développement considérable de l'aire urbaine bayonnaise, a su répondre à ses besoins de logements sans jamais entacher le charme, la cohérence et l'identité de son cœur de village. Mieux que cela, la commune a fait converger les nouvelles structures sportives, éducatives et culturelles dans la lignée de l'architecture basque.

Valoriser une dynamique tendant à combiner tradition et modernité, telle est la direction que nous souhaitons continuer à donner à la commune de Sanguinet. Le développement urbain ne doit en aucun cas être subi. Il doit être fait en conscience, en préservant et partageant notre identité, notre histoire et notre patrimoine. C'est en ce sens qu'il est important de comprendre l'urbanisme comme l'opportunité d'exprimer l'unité de nos héritages architecturaux landais qui ont tant de caractère.

Cette réflexion cohérente est nécessaire pour une commune en mutation. En effet, elle se traduit par l'ambition du projet Cœur de village II que nous allons mettre en place à travers la construction d'une école maternelle et du futur centre socio-culturel qui accueillera une médiathèque « dernière génération », un auditorium, l'office de tourisme et différents espaces associatifs. Son architecture s'inscrira dans l'identité et l'authenticité des autres bâtiments de la place du marché.

Ce projet est animé par la volonté de créer un lieu de rencontres et de partage ; un espace d'échange et de dynamisme culturel mettant en place divers ateliers et activités allant du savoir au divertissement, des initiatives associatives aux actions de formation ou de création numérique. L'objectif est d'offrir des services de qualité et de proximité.

Un urbanisme harmonieux semble indispensable à valoriser compte tenu des transformations profondes de notre société. Les années à venir nous imposent de repenser sans cesse l'organisation urbaine de nos communes. À nous de savoir le faire, comme il se doit, au regard de notre histoire. Allier un développement raisonné de nos infrastructures et une plus grande accessibilité aux ressources sociales, culturelles et numériques, à une reconnaissance de notre héritage patrimonial, c'est là la détermination qui anime et guide notre majorité municipale au service des Sanguinétois.

Fabien Lainé

Maire de Sanguinet
Vice-président de la CDC
des Grands Lacs
Député suppléant

HOMMAGE



Sanguinet endeuillé

Dominique Jullienne nous a quittés le 17 avril 2024 à l'âge de 58 ans.

La mairie est en deuil. Même si elle était attendue, cette triste nouvelle a touché celles et ceux qui l'ont connu et qui ont travaillé avec lui.

Après 15 années passées au sein des militaires Pompiers de Paris, dont 5 années en Guyane, Dominique arrive à Sanguinet en 2002. D'abord éleveur de poulets et de canards, chasseur de frelons, pompier volontaire, il intègre le service de la police municipale en 2010 en tant qu'agent de surveillance de la voie publique et devient policier municipal en 2012 après obtention de son concours. Durant sa carrière, il a obtenu trois actes de courage et de dévouement : deux médailles de bronze avec les Pompiers de Paris et une lettre de félicitations du Préfet des

Landes pour avoir sauvé un père de famille de la noyade. Il aimait Sanguinet et connaissait bien ses habitants.

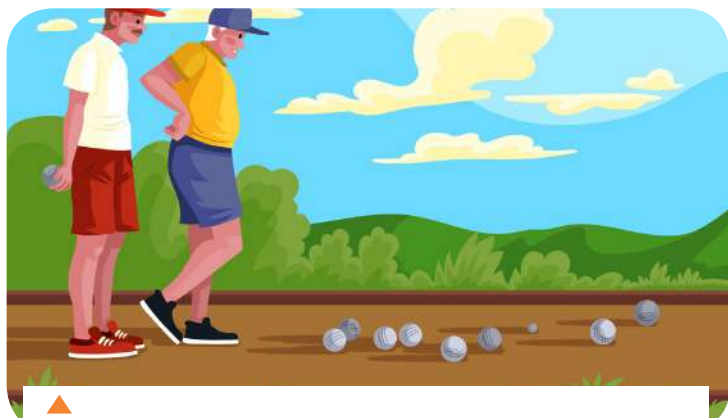
Nous garderons le souvenir de sa bonne humeur, de sa gentillesse et de son dévouement, une personne qui avait toujours le sourire et un mot pour rire, mais aussi un collègue, un agent, d'un grand professionnalisme.

Toutes nos pensées accompagnent Peggy, sa compagne, Thibault, Coralie, Mannon, ses enfants, son petit-fils Raphaël, sa famille et ses proches. Sa compagne Peggy et ses enfants souhaitent remercier sincèrement tous les Sanguinétois pour leur attention chaleureuse et amicale dans cette épreuve ô combien difficile.



PRINTEMPS MUSICAL

C'est un beau printemps musical que Les Voix De Losa nous ont offert, dimanche 24 mars, dans la salle des fêtes. Après un nouveau répertoire dont le thème était les couleurs, Les Swing Cocottes ont pris le relais en nous présentant un spectacle dynamique et rafraîchissant.



COUPE DE FRANCE DE PÉTANQUE

Pour sa première rencontre lors de la Coupe de France de pétanque, Sanguinet (en blanc) recevait Amou (en bleu).

LE THÉÂTRE A DU SUCCÈS À SANGUINET ►

Plus de 150 personnes se sont retrouvées dans la salle des fêtes pour venir applaudir "Les Saltim' Born" dans une pièce de Laurent Ruquier « Si c'était à refaire » (1), salle comble également pour la représentation de la pièce de théâtre « Rugby sur l'ongle » présentée par le Rotary Club de Parentis-pays de Born et la Cie Rosemonde (2), et enfin l'association TAPAGES et la troupe des Couleurs du Rire avec leur pièce placée sous le signe de l'humour "Vive Bouchon !" (3)



CONCERT APÉRO

Comme à son habitude, Land'Asturias a su nous surprendre avec, cette fois-ci, un concert plutôt intimiste. Tout y était pour se croire à la terrasse d'une bodega à Séville : l'ambiance, la musique, les tapas et même la météo.

GOÛTER APÉRO : UN RENDEZ-VOUS IMMANQUABLE ►

La Communauté de Communes, la Commune et l'Association des Acteurs Économiques de Sanguinet s'allient pour dynamiser la Place du marché et le Centre Bourg de Sanguinet, en organisant des rencontres mêlant gastronomie et détente, le tout dans une ambiance musicale. Les Apéros goûters se tiendront chaque mois sur la place du marché.

**▲ SALON DU BIEN-ÊTRE MIEUX-ÊTRE**

Pour la 3ème édition du salon organisé par l'association "les Roses de Sanguinet", de nombreux visiteurs ont fait le déplacement pour rencontrer les professionnels du bien-être sanguinétois et découvrir les techniques menant au mieux-être de la personne.

**► CONCERT DE LA CHANDELEUR**

Un très beau concert de la Chandeleur donné par l'Atelier Musical de Sanguinet. Rendez-vous dans la salle des fêtes, le samedi 18 mai à 18h30, pour le gala de l'école de musique.

EN IMAGES...

**▲ LE JUDO EN MODE GALLOIS**

Une bien sympathique réception à l'occasion de la visite de 18 judokas gallois à Sanguinet venus fêter les 50 ans du club dans notre jolie commune.

► DÉCOUVRIR L'ÉTHIOPIE

Gérard Auguste et Jean-Luc Castaignède, nos deux coureurs marathoniens sanguinétois, nous ont fait le plaisir, le temps d'une soirée, de partir à la découverte du peuple éthiopien et sa culture à travers leur participation à un trail dans le parc national du Siemen.



BUDGET 2024

UN BUDGET CONSTRUIT SUR DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS MULTIGÉNÉRATIONNELS

Le budget primitif a été adopté par le conseil municipal le 28 mars dernier.

3 QUESTIONS À...

BRUNO MORATINOS,
conseiller délégué en charge des finances



► Dans quel contexte a été élaboré le budget 2024 ?

BM : Le budget a été construit dans un contexte économique tendu, avec une inflation nationale de 5,9 % sur 2023. Malgré ces contraintes fortes qui s'imposent à la collectivité, c'est une nouvelle fois un budget maîtrisé qui a été adopté, porté par la volonté des élus de continuer à apporter aux habitants le meilleur niveau de service public possible tout en maintenant un programme d'investissements ambitieux, nécessaire au développement de la commune. L'évolution de la population a été prise en compte, puisque les chiffres de l'INSEE comptabilisent 4 655 habitants au 1er janvier 2024, soit un rythme d'évolution de + 2,2 %.

► Quelle est la situation financière de la commune ?

BM : La bonne gestion de notre commune et la maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement nous ont permis de cumuler, fin 2023, un excédent de 4 937 532 € sur la section de fonctionnement et de 607 208 € sur la section d'investissement. Grâce à nos efforts, nous parvenons à dégager les ressources indispensables à la poursuite de notre politique d'investissements sans alourdir la fiscalité. La municipalité a fait le choix pour l'année 2024 de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes, et ce depuis 15 ans. Seule une majoration de + 16% de la taxe d'habitation, due au titre des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale, sera appliquée sur 2024.

► Quels sont les principaux projets pour 2024 ?

BM : Le taux d'endettement faible va nous permettre d'autofinancer une partie de nos projets comme l'opération Coeur de village II qui comprendra la construction d'un centre socio-culturel avec notamment une médiathèque et un auditorium ainsi qu'une nouvelle école maternelle. Des travaux seront également entrepris afin de refaire la couverture des tribunes du stade, d'achever la nouvelle cuisine centrale dont la réhabilitation a débuté en février, d'implanter une nouvelle aire de jeux d'enfants et bien d'autres projets développés en page 8.



DÉCRYPTAGE DU BUDGET 2024

Les dépenses de fonctionnement désignent les dépenses récurrentes des collectivités pour les besoins de leur activité (charges de personnel, entretien des bâtiments... voir ci-dessous). Les dépenses d'investissement désignent les dépenses liées à tout ce qui modifie le patrimoine de la collectivité (achat de matériel, grands projets : construction de bâtiments ou d'équipements, travaux d'infrastructure...pages 8 et 9).

Les chiffres clés du budget 2024

BUDGET DÉPENSES :

6 805 087 €



EXCÉDENTS DISPONIBLES :
(Épargne)

5 544 740 €

0

HAUSSE DES IMPÔTS
DEPUIS LA 15^{ÈME}
ANNÉE CONSÉCUTIVE

DÉPENSES
D'INVESTISSEMENT :

6 139 100 €

ANNUITÉS D'EMPRUNT
INTÉRÊTS + CAPITAL :

423 103 €

Capital de la dette restant dû au
01/01/2024 : 3 387 766 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

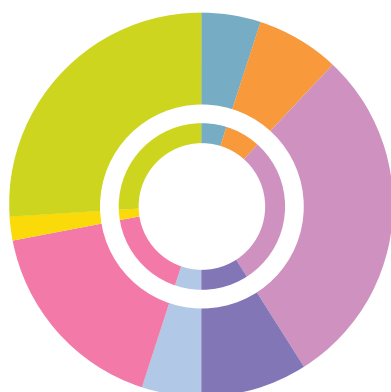
Le budget de fonctionnement regroupe toutes les dépenses relatives à la gestion des affaires courantes liées au fonctionnement de la collectivité : fluides, assurances, charges de personnel, eau, électricité... Exemple de dépenses de fonctionnement programmées cette année :

- ▶ pigeonier : 4 500 € de frais de maintenance
- ▶ location de 500 m² de modulaires pour accueillir l'accueil périscolaire et une salle de restauration pendant les travaux "Coeur de village II" : 70 000 € pour une durée de 6 mois
- ▶ arrachage ou faucardage des plantes invasives dans les ports : 17 000 €
- ▶ entretien des voiries existantes : 70 000 € (rue de l'Orée, de l'impasse des genêts au chemin du Pignada, allée du Pescadou sur son intersection avec la rue de Beyriques, chemin de Louse, de l'avenue de Bordeaux à son intersection avec le chemin d'Andrillon, chemin du petit Mignon, reprise des affaissements rue des Bidaous/Cèpes et chemin des Airelles)
- ▶ curages des fossés communaux : 13 000 €
- ▶ réparation des pontons : 6 000 €
- ▶ recrutement d'un 4^{ème} policier municipal et d'un chargé d'opérations au sein des services techniques municipaux



Quand la commune dépense 100 €, où vont-ils ?

Répartition par secteur pour les dépenses de fonctionnement



Culture : 5 €

Tourisme : 7 €

Enfance, jeunesse, éducation : 29 €

Social, personnes âgées : 9 €

Sécurité : 5 €

Entretien patrimoine : 17 €

Urbanisme : 2 €

Administration générale : 26 €



BUDGET TOURISME

La taxe de séjour a rapporté 393 000 € en 2023. Cette recette a permis de financer les dépenses liées au tourisme pour un montant de 318 500 € :

- ▶ Nageurs-sauveteurs pour la surveillance des plages
- ▶ Nettoyage des plages
- ▶ Emplois saisonniers
- ▶ Animations touristiques (Jazz in Sanguinet, spectacles et animations estivales)

BUDGET FORÊT

La vente de bois et la location des fermes photovoltaïques ont rapporté 277 400 € en 2023. Ces recettes ont permis de financer l'entretien de la forêt communale et les replantations programmées



LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024



VOIRIES COMMUNAUTAIRES

- Rue Nouvelle avec réfection des enrobés et création d'une piste cyclable du giratoire du Pas du Braou au parking du city-stade
- Rue de Beyriques et rue des Vire-vents : réfection des enrobés



VALORISATION ET ENTRETIEN DU PATRIMOINE

- Équipement des bâtiments communaux : 121 500 €
- Acquisition d'une balayeuse - voir encadré page ci-contre : 173 000 €



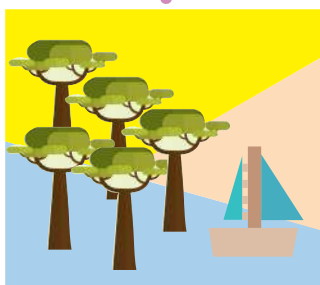
GRANDS PROJETS

- Construction d'une école maternelle et d'un espace socio-culturel comprenant une médiathèque, un auditorium, un espace associatif et le bureau de l'office de tourisme - lire encadré page ci-contre : 1 955 000 € pour 2024 sur un montant total de 9 000 000 €
- Tribunes du Stade - voir page ci-contre : 212 000 €
- Aménagement d'une nouvelle cuisine communale : 353 400 €

LES DÉPENSES
D'ÉQUIPEMENT
3 589 820 €

ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

- Mise en place de panneaux photovoltaïques sur 5 bâtiments communaux : 100 000 € en 2024 sur un projet total de 422 000 €
- Études portant sur la création d'un écoquartier : 30 000 €
- Poursuite de la mise aux normes de l'éclairage public : 153 000 €
- Acquisition d'un véhicule utilitaire électrique pour les services techniques : 36 000 €



ATTRACTIVITÉ DE LA COMMUNE

- Étude portant sur la faisabilité de la voie de contournement : 31 250 €
- Poursuite de l'étude de faisabilité de la salle omnisports : 15 000 €
- Aménagement d'aire de jeux : 35 000 €

PROJETS & RÉALISATIONS 2024

Construction d'un espace socioculturel et d'une école maternelle

Ce nouvel équipement accueillera une école maternelle et un espace socioculturel d'une superficie de **2 450 m²** sur une emprise totale d'environ 3 500 m².

L'école maternelle (**1 250 m²**) comprendra également un accueil périscolaire et une salle de restauration, l'espace socioculturel (1 200 m²), pensé en termes de lieu de vie intergénérationnelle, sera composé :

➤ **d'une médiathèque nouvelle génération** de 413 m² proposant, outre l'aspect culturel, de nouvelles animations dans les espaces petite enfance, jeunesse, adultes, ludothèque, espace gamers/jeux vidéo, arts numériques, espace de travail, salle d'animation polyvalente... ;

➤ **d'un auditorium** de 423 m² pouvant accueillir jusqu'à 200 personnes pour des événements « grand public » (projections de cinéma, théâtre, concerts, conférences, conférences-débats, tournois de e-sport, escape games) ;

➤ **d'espaces associatifs de 357 m²** pour l'ensemble des acteurs associatifs locaux

➤ **d'un bureau d'information touristique** pour accueillir les Sanguinétois et visiteurs ;

➤ **Halle : une couverture de 250 m²** servira de lien entre l'espace socioculturel et l'espace d'animations extérieures comprenant une cuisine des associations.

Le dossier du magazine d'automne sera consacré à présenter les différentes phases et les visuels du projet



➤ **JUILLET** : désignation du groupement en charge de la conception du projet, des entreprises en charge de la réalisation des travaux et des prestataires en charge de l'exploitation technique des installations

➤ **JUILLET/AOÛT** : déménagement de l'école maternelle dans le pôle périscolaire et création de locaux provisoires pour installer les accueils périscolaires ainsi que deux classes élémentaires actuellement situées dans le bâtiment périscolaire.

➤ **AUTOMNE 2024** : Démarrage des travaux avec démolition de l'école maternelle et de la cuisine. Le bâtiment Jules Ferry est conservé.

➤ **1^{ER} TRIMESTRE 2026** : livraison de l'ensemble immobilier



1



2



3

Quelques réalisations à venir et acquisitions

1 - Tribunes du stade Roger Labat

Les travaux consisteront à remplacer la couverture existante.

Les travaux seront réalisés à l'automne 2024.

2 - Acquisition d'un pigeonnier public pour réguler la population des pigeons dans le respect de l'animal et de les concentrer ailleurs que sur l'église et les écoles... dans le but de préserver l'état et la propreté des bâtiments et monuments de la commune. Le pigeonnier sera installé en septembre.

3 - Acquisition d'une balayeuse

Certains habitants pourront prochainement voir la nouvelle balayeuse sillonner les rues de Sanguinet, les mercredis et vendredis. Cet engin pourra également entretenir les espaces qui auront accueilli des manifestations, mais aussi balayer, nettoyer les fils d'eaux pluviales ou les autres déchets de voirie comme les feuilles.

ENVIRONNEMENT - BIODIVERSITÉ - ÉCOSYSTÈME

Connaître et préserver notre patrimoine lacustre exceptionnel



Fabien Lainé, Maire de Sanguinet et Vice-président de la communauté de communes, chargé de la protection de l'environnement des Grands Lacs, a répondu à nos questions sur les enjeux écologiques présents dans ce milieu naturel.

Le lac de Sanguinet abrite des plantes uniques au monde. Pouvez-vous nous les faire découvrir ?

FL : Notre plan d'eau héberge des écosystèmes complexes et diversifiés, où se côtoient une multitude d'espèces végétales et animales. Les eaux claires et peu minéralisées du lac, caractérisées par leur statut oligotrophe, offrent un environnement propice à la vie aquatique. On y trouve ainsi une variété de plantes aquatiques rares et protégées, telles que les isoétides, qui contribuent à l'équilibre écologique du lac. Isoète de Bory, lobélie de Dortmann, littorelle à une fleur, ces plantes regroupées sous le terme isoétides composent des végétations singulières, fragiles et discrètes, souvent dissimulées sous les roselières.

Quelles sont les menaces qui pèsent sur ces espèces et comment les préserver ?

FL : Leur conservation constitue un enjeu majeur pour la préservation de l'écosystème lacustre et pour la production d'eau potable. Chacun à son niveau et dans ses pratiques peut contribuer à cette protection. Des plantes très sensibles au piétinement, au déracinement lié aux activités humaines, à l'enrichissement des eaux et à l'envasement.

Ces végétations sont confrontées à plusieurs menaces qui contribuent à leur disparition progressive. Parmi ces menaces, on peut citer la dégradation de leur habitat naturel due à l'activité humaine, notamment le piétinement et l'accostage sauvage des bateaux qui perturbent leur environnement fragile. De plus, l'enrichissement excessif des eaux en nutriments ainsi que l'envasement constituent des facteurs supplémentaires de déclin pour ces plantes rares et vulnérables. Les changements climatiques pourraient également jouer un rôle en perturbant les conditions écologiques nécessaires à leur survie. En somme, la combinaison de ces facteurs met en péril les isoétides et rend impérative la mise en place de mesures de conservation efficaces pour prévenir leur disparition.

Tous les acteurs du lac ont été conviés à une réunion de présentation, le 8 avril dernier, en partenariat avec la CDC des Grands Lacs.

L'Isoète de Bory, une plante extraordinaire en danger d'extinction

L'Isoète de Bory est une espèce végétale amphibie extrêmement rare, protégée et en danger d'extinction au niveau mondial. Endémique, elle était présente sur 9 lacs aquitains. Le dernier état des lieux réalisé en 2022 montre qu'elle n'est désormais implantée que sur les rives de notre lac.

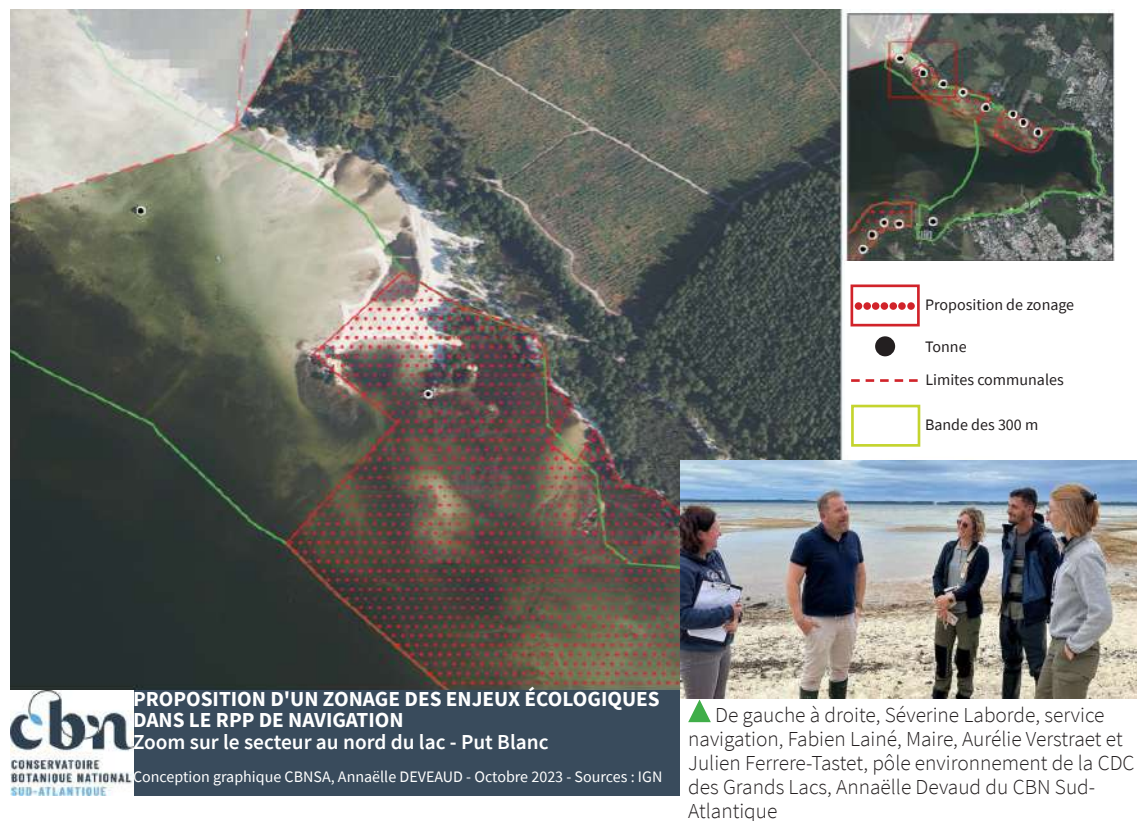
Pourquoi est-elle si spéciale ?

L'Isoète de Bory joue un rôle crucial dans la préservation de la qualité de l'eau de notre lac à plusieurs niveaux :

- Filtration de l'eau : les racines de l'Isoète de Bory agissent comme des filtres naturels, absorbant et retenant les particules en suspension dans l'eau. En nettoyant ainsi l'eau, elle contribue à maintenir un environnement aquatique sain.
- Oxygénation : pendant la photosynthèse, elle produit de l'oxygène, essentiel à la vie des poissons et autres habitants des lacs. L'Isoète de Bory est une véritable usine à oxygène, garantissant un écosystème aquatique équilibré.
- Habitat pour la faune : les touffes d'Isoète de Bory offrent un abri parfait pour de nombreux petits organismes aquatiques. En créant un écosystème diversifié, elle contribue à la richesse de notre lac.
- Prévention de l'érosion : les racines ancrées de l'Isoète de Bory aident à stabiliser les rives du lac, prévenant ainsi l'érosion du sol et le relargage de sédiments dans l'eau.



Des mesures concernant la plaisance



L'arrêté inter-préfectoral du 25 janvier 2024, portant règlement particulier de police de la navigation sur le plan d'eau de Cazaux-Sanguinet, prévoit des mesures de protection qui s'imposent aux plaisanciers. Sa cartographie recense les zones à enjeux écologiques dans lesquelles le mouillage et l'échouage sont interdits. Ces zones sont balisées par des bouées de couleur jaune et de forme sphérique d'un diamètre de 0,60 mètres, avec l'inscription « Zone écologique interdite au mouillage et échouage ». En respectant les règles établies dans le règlement de navigation, les usagers contribuent à la préservation de l'écosystème du lac et au maintien de sa qualité environnementale pour les générations futures.

Protection des Isoétides

Afin de garantir la survie des Isoétides, un Plan National d'Actions (PNA) a été mis en place pour une période de 10 ans (2021-2030). Ce plan comprend un ensemble de 22 actions visant à sensibiliser et informer les acteurs locaux, protéger les sites à enjeux écologiques, accompagner les chantiers de gestion et renforcer le suivi des espèces et des végétations. Le Conservatoire Botanique National a pour mission de mettre en œuvre ce PNA. Il vient compléter l'animation Natura 2000 de la Communauté de Communes des Grands Lacs qui vise à maintenir les milieux naturels en bon état de conservation et à sensibiliser les acteurs du territoire à l'importance de la biodiversité.



▲ Littorelle à une fleur

◀ Lobélie de Dortmann



- Respectons les lieux autorisés à la pratique des activités de sport et de loisir
- Accostons et amarrons aux endroits aménagés à cet effet
- Évitions l'ancrage dans et à proximité des herbiers et des roselières
- Ne piétons pas la flore aquatique
- Gardons nos chiens en laisse

ENVIRONNEMENT

Biodéchets : du nouveau pour composter



Afin de faciliter la distribution des composteurs aux habitants, le SIVOM se déplace désormais pour assurer une permanence sur Sanguinet. Il suffit pour cela de prendre rendez-vous en quelques clics sur le site du SIVOM et de venir récupérer un composteur sur le lieu du rendez-vous. Une formation d'une dizaine de minutes est

dispensée sur place par un guide-composteur du SIVOM.

Deuxième nouveauté : il est maintenant possible de choisir entre deux modèles de composteurs en fonction de la taille de votre jardin ou du nombre de personnes qui composent votre foyer.

Si vous possédez un jardin et que vous n'avez pas déjà bénéficié d'un composteur du SIVOM depuis 5 ans, vous pouvez réserver gratuitement votre composteur dès à présent sur www.sivom-du-born.fr ou en scannant ce QR code.



MOBILITÉ

Un nouveau minibus pour le service jeunesse

Les élus ont réceptionné un nouveau minibus pour le service enfance et jeunesse. La municipalité a décidé de financer ce véhicule de neuf places qui sera bien pratique pour transporter les enfants sur leurs lieux de séjours ou d'activités. Cette acquisition a été possible grâce à une subvention conséquente de la Caisse d'allocations familiales (CAF) à hauteur de 80 %.



HOMMAGE

Décès de Daniel Magdelaine

Daniel Magdelaine, s'est éteint, le 28 mars dernier, à l'âge de 84 ans. Il avait, pour des raisons de santé, quitté ses fonctions de président en octobre 2023 après avoir porté haut les couleurs des Anciens Combattants et de la FNACA pendant près de 20 ans.

Il a œuvré avec conviction au devoir de mémoire en associant les élèves des écoles aux cérémonies commémoratives.

La médaille de la Ville lui a été décernée à titre posthume et remise à ses enfants, Xavier et Sophie, le 4 avril dernier, par le Lieutenant-Colonel François Le Guern, conseiller municipal.



ÉLECTIONS

À vos agendas, les élections européennes, c'est le 9 juin prochain

À cette occasion, nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 3 mai pour vous inscrire sur les listes électorales en vous présentant à la mairie et jusqu'au 1er mai si vous vous inscrivez par internet.



Tout électeur peut vérifier son inscription sur une liste électorale sur le site "SERVICE PUBLIC".

Les bureaux de vote restent inchangés :

- bureau 1 : salle des fêtes
 - bureau 2 : salle des fêtes
 - bureau 3 : salle du conseil
 - bureau 4 : hall d'accueil de la mairie
- Ce numéro est précisé sur votre carte électorale.

Le service " élections " cherche des assesseurs (pour tenir les bureaux de vote) et des scrutateurs (pour le dépouillement). Si cela vous intéresse, vous pouvez joindre Audrey ou Aurore au 05 58 82 11 82.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Budget participatif

La phase de dépôt des projets est terminée depuis le 15 avril. Le comité de suivi va instruire, jusqu'au 15 mai, la faisabilité technique, juridique et financière des propositions. Le porteur de projet pourra être contacté afin de préciser certains aspects du projet présenté. Les projets retenus seront publiés et soumis au vote des habitants sur une plateforme en ligne (ou en format papier à l'accueil de la mairie et/ou de la médiathèque) à compter du 1^{er} juin.

La phase de vote fera l'objet d'une communication spécifique sur le site internet de la ville, la page facebook et l'application IntraMuros.

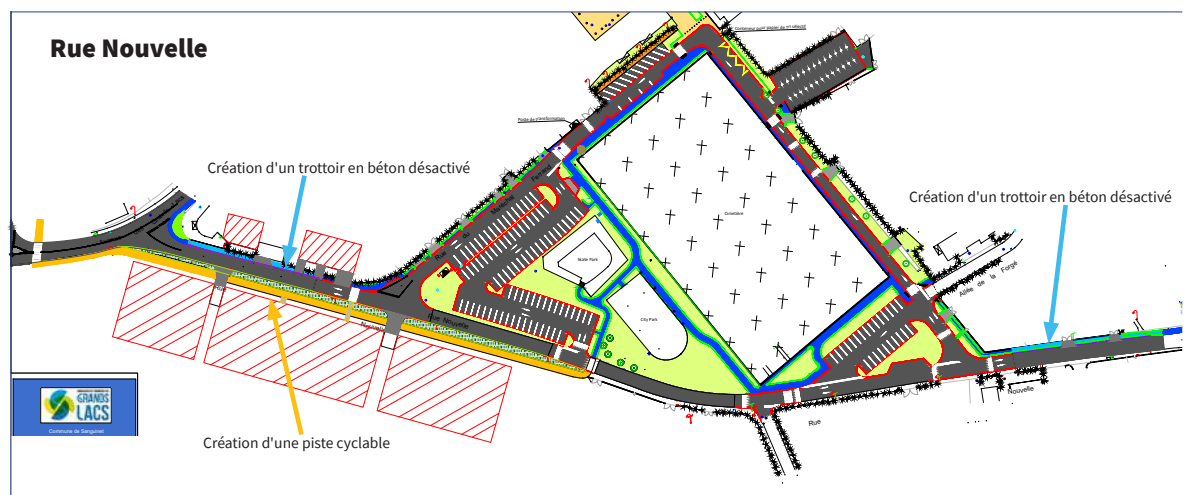
ACTUALITÉS

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

Réfection de la rue Nouvelle

La Communauté de Communes des Grands Lacs a entrepris, début avril, des travaux de rénovation de la rue Nouvelle.

Ces travaux comprennent la reprise de la chaussée existante, l'aménagement d'un trottoir côté RD 652 et côté RD 46 (voir plan ci-dessous) et la création d'une piste cyclable reliant le giratoire du Pas du Braou aux cheminements du skate-park et du city-stade. Si les enrobés ont été réalisés le mardi 16 avril, l'aménagement des trottoirs et de la piste cyclable devrait intervenir fin mai pour une durée de 15 jours.



SURVEILLANCE ET LUTTE

Moustique tigre



Le moustique tigre, est de retour. Pour limiter au maximum les nuisances occasionnées par ce moustique et les risques d'infection, il est essentiel de lutter contre sa prolifération.



ÉVÈNEMENT

Concours départemental de la Meilleure Baguette Tradition et du Meilleur Croissant au beurre

Le concours organisé le 8 avril dernier aux arènes de Parentis a décerné à Nathan Andrieux le 1er prix de la meilleure baguette tradition et le 2ème prix du meilleur croissant au beurre dans la catégorie "Prix de l'apprenti des Grands Lacs". Nathan Andrieux, 16 ans, est apprenti à la boulangerie Guillaume de Sanguinet depuis 2 ans.



De gauche à droite, Fabien Lainé, Maire de Sanguinet, Guillaume Bonny, maître d'apprentissage, et Nathan Andrieux, heureux lauréat du concours.

ÉDUCATION-JEUNESSE

L'ACTU DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Les dix membres du Conseil municipal des jeunes, élus par leurs pairs le 24 janvier dernier, ont entre 10 et 15 ans et sont élèves de l'école élémentaire du Pin Vert de Sanguinet ou du collège Nelson Mandela de Biscarrosse. Méline Brunet, élève de 5^{ème} au collège Nelson Mandela de Biscarrosse et Milo Navarro, élève de CM2 à l'école du Pin Vert de Sanguinet ont été respectivement élus Maire et adjoint du CMJ lors de la première réunion du conseil municipal qui s'est tenue le mercredi 14 février 2024, salle du conseil.

Les jeunes élus se retrouvent désormais un mercredi après-midi, une fois par mois, pour :
- discuter, débattre et travailler sur des projets et des actions

dont l'objectif est d'améliorer la vie des jeunes Sanguinetois mais aussi des autres citoyens ;

- voter pour les actions et projets sur lesquels ils pensent que le CMJ doit s'investir.

" Le CMJ a pour objectif de permettre aux jeunes de devenir de futurs citoyens présents en leur permettant de prendre part, de façon active et responsable, à la vie de leur commune. "

En plus de ces temps de discussion, les jeunes peuvent être amenés à participer à des commémorations officielles, voire des événements organisés par la commune ou les associations locales.

À ce jour, 3 réunions ont été organisées pendant lesquelles les jeunes conseillers ont eu la chance de discuter avec Fabien

Lainé, Maire de Sanguinet, sur leur rôle et leurs responsabilités en tant que jeunes élus.



De gauche à droite, Nathalie Soulage, 2^{ème} adjointe en charge de la jeunesse, Milo Navarro, adjoint du CMJ, Méline Brunet, Maire du CMJ et Fabien Lainé, Maire de Sanguinet



Le CMJ en plein travail



1^{ère} participation du CMJ à la journée de commémoration à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, le 19 mars 2024



JOURNÉE MANGA

Le CMJ se tourne désormais vers sa 1^{ère} grande action qui consiste à organiser une journée " MANGA ", le mercredi 29 mai 2024. Le but de cette animation est de mettre en place, dans la salle des fêtes, un lieu où le public pourra discuter, échanger, apprendre, s'initier et s'amuser autour de ces bandes-dessinées d'origine japonaise. L'univers MANGA est très populaire auprès des jeunes et moins jeunes. Cette initiative permettrait à ce public de trouver un lieu dans lequel faire vivre sa passion.



L'ACTION SOCIALE

SOLIDARITÉ - SOCIAL

Le Centre Communal d'Action
Sociale au cœur des solidarités

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public administratif qui anime une action générale de prévention et de développement social, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

À RETENIR

Les travailleurs sociaux et associations tiennent des permanences au CCAS de Sanguinet :

Assistante sociale, conseillère en économie sociale (CESF), travailleurs sociaux (RSA, conseillère emploi...), assistante sociale du centre de gestion des Landes, France Travail, association Entr'Aide Travail (AET), mission locale des Landes, infirmières psychologues, pédopsychiatre, service éducation spécialisée de soins à domicile (SESSAD), psychologues du réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (RASED).

Sur rendez-vous

i + d'infos

Françoise Bourdon, agent d'accueil du CCAS, vous accueille le lundi de 14h à 16h15, le mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12 et de 14h à 16h15. Le CCAS est fermé le lundi matin et le mercredi toute la journée.

CCAS

90 avenue du Born
05 58 82 12 23
ccas@sanguinet.fr



Le conseil d'administration est présidé par le Maire, Fabien Lainé, et composé de 6 conseillers municipaux, 6 représentants d'association comprenant obligatoirement un membre de l'UDAF et un représentant des anciens de la commune.

JACQUELINE FANARI, Vice-présidente, nous en dit plus sur les missions du CCAS.

De l'aide aux personnes âgées en perte d'autonomie jusqu'aux aides financières pour foyers en difficulté, ou la recherche d'un logement social, la palette des interventions du Centre Communal d'Action Sociale de Sanguinet est large :

- Accueil, information, orientation, accompagnement du public résidant sur la commune
- Orientation sur les différentes aides et subventions : Conseil départemental, CAF, MSA, CPAM, caisses de retraites
- Aide pour constituer les dossiers de demandes d'aides : Allocation

personnalisée d'autonomie (APA), allocation logement, allocation enfant handicapé...

- Soutien d'urgence par le biais d'une aide de secours, d'une distribution de denrées alimentaires grâce à la banque alimentaire
- Service de soutien à domicile : portage des repas, téléassistance, aide aux courses...
- Permanences des travailleurs sociaux
- Orientation des jeunes vers la mission locale landaise



“ Notre rôle est surtout d'être à l'écoute. Nous représentons un soutien matériel, voire financier mais avant tout, nous essayons d'apporter un soutien moral ”

Jacqueline Fanari, Vice-présidente du CCAS
Adjointe au Maire en charge de la solidarité



IMPORTANT... IMPORTANT... IMPORTANT... IMPORTANT... IMPORTANT...

JOURNÉE DES " JEUNES DE 70 ANS ET PLUS "

La 3ème édition de la journée des Séniors aura lieu le samedi 8 juin 2024, à partir de 12h00, à l'espace Gemme.

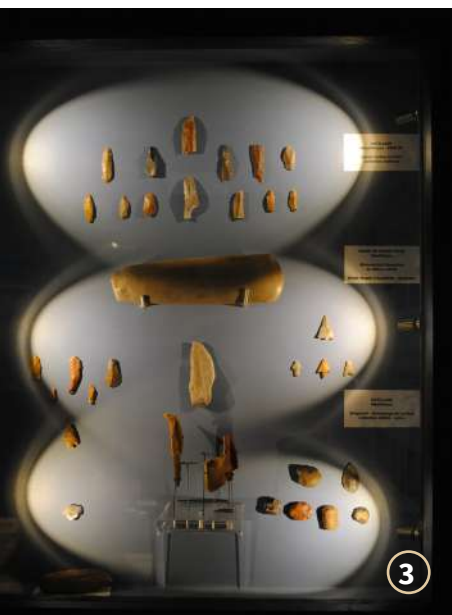
Au programme "BARBECUE PARTY" suivie d'une après-midi dansante animée par Cathy Kasso. Venez nombreux et n'hésitez pas à en parler à vos amis et voisins pour qu'ils viennent partager avec vous ce moment de détente et d'amitié !

Le formulaire de réservation sera disponible en mairie, au CCAS, et chez les commerçants partenaires. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, l'inscription pourra être faite sur simple appel téléphonique en mairie, au 05 58 82 11 82, ou au CCAS, au 05 58 82 12 23, avant le lundi 27 mai 2024.



SANGUINET, son lac, son musée

Retrouvez dans cette rubrique, la fabuleuse histoire du lac et de ses villages engloutis. Au fil des magazines, vous plongerez dans les abysses du lac de Sanguinet au travers de ses trésors archéologiques.



#2 - PREMIERS PAYSANS DU MONDE

LE NÉOLITHIQUE - DES CHANGEMENTS DÉCISIFS POUR L'HUMANITÉ

Le Néolithique se caractérise par l'avènement des premières sociétés agricoles sédentaires. Ce mode de vie se met en place, d'abord au Proche-Orient, puis de manière variée selon les divers endroits de notre planète entre -10000 et -3000, avant de se diffuser auprès de la quasi-totalité de la population mondiale, notamment entre 5800 et 2200 avant J.-C. sur le territoire correspondant à la France actuelle.

L'HOMME AGIT SUR SON ENVIRONNEMENT

Là où leurs prédécesseurs pratiquaient la chasse, les hommes du Néolithique s'engagent dans la voie de la domestication du mouton, de la chèvre, du bœuf, du blé et de l'orge, espèces importées du Proche-Orient. Ce nouveau mode de vie entraîne des inventions techniques comme la roue, la poterie, la meule ou encore le silex poli. Les épis arrivés à maturité sont récoltés à l'aide de faucilles (fig.1), les grains sont stockés dans des récipients, broyés à l'aide de meules en pierre, les forêts sont transformées en champs de blé ou en terrains de parcours pour les troupeaux et on utilise des haches en pierre pour abattre les arbres (fig.2).

LES TÉMOIGNAGES DE L'EMPREINTE DE L'HOMME SUR LE PAYSAGE GRÂCE AUX SCIENCES APPLIQUÉES À L'ARCHÉOLOGIE

La palynologie appliquée à l'archéologie (paléopalynologie) étudie les pollens et les spores fossilisés, piégés dans les couches de sédiments, afin de retracer les variations de l'environnement végétal sur de très longues périodes de temps. L'évolution de la végétation est liée aux changements climatiques, mais aussi à l'intervention de l'homme sur la nature : défrichement, culture, élevage. Ainsi, dès le Néolithique, la diminution des pourcentages de pollen d'arbres traduit les premières déforestations par l'homme. Les premières traces de pollens de céréales et la présence de plantes accompagnatrices des cultures comme le bleuet ou le coquelicot, témoignent des prémices de l'agriculture. L'habitat et l'élevage sont à l'origine du développement

de plantes rudérales comme l'ortie caractéristique des lieux piétinés.

(Source scientifique : Inrap)

À VOIR AU MUSÉE DU LAC

Lame de hache polie trapézoïdale en silex découverte à Sanguinet et conservée au Musée du Lac



- Silex gris-beige avec des points de teinte rosée
- L : 22,7 cm - l : (4,8 - 6 cm) - ép : (2,3 - 4,3 cm)
- Poids : 880 grammes
- Découverte fortuite en bordure du lac de Sanguinet
- En dépôt au Musée du Lac (collection du Musée d'Aquitaine)

DESCRIPTION

L'observation à l'œil nu de la lame de hache en pierre polie conservée au Musée du Lac permet de mettre en évidence un polissage parfaitement homogène sur l'ensemble du tranchant. Cette pièce pourrait provenir des ateliers de production de la région de Bergerac attestés entre -4500 et -2000.

(Source scientifique : rapport 2011 Cress - Notice Guillaume Parpaite)

1)Faucille : outil incontournable du Néolithique, la faucille est fabriquée en bois de forme arquée, à l'intérieur duquel de petites lames de silex sont fichées dans une fente formant ainsi un tranchant denticulé.
Reconstitution - Lames de silex fichées dans une fente formant un tranchant denticulé
Crédit photo : Guillaume Parpaite-Lagier

2)Hache polie : objet emblématique du Néolithique, la hache néolithique est souvent taillée dans du silex, puis polie. En gommant toutes les aspérités, sources de fragilité, le traitement de surface par polissage vise à améliorer la fonctionnalité et la solidité de l'objet. Reconstitution - Détail de la tête du manche d'une hache avec lame polie en dolérite en emmanchement direct
Crédit photo : Musée de Préhistoire du Grand-Pressigny, CD 37

3)Caisson néolithique - Crédit photo Musée du Lac

i + d'infos

MUSÉE DU LAC

112 place de la mairie

40460 Sanguinet

05 58 78 02 33

<https://www.musee-lac-sanguinet.fr/>

La parole de la majorité

Investir pour aujourd'hui et pour demain

Le projet Cœur de village II, auquel nous œuvrons tous avec passion, vise à faire de Sanguinet une ville tournée vers l'avenir, capable d'offrir des combinaisons variées de qualités urbaines tout en préservant son esprit de village landais. Cette affirmation a un sens : **elle signifie que la ville doit incarner le nouveau rapport aux espaces publics qui caractérisent notre société moderne.** Elle signifie aussi qu'au lieu de l'inaction et la peur du changement, il faut susciter, encourager et concrétiser un renouvellement réfléchi ; faire preuve d'audace, de méthode et de pragmatisme.

Notre commune évolue et de nouvelles attentes émergent en permanence des habitants. La construction du nouveau centre culturel en est une réponse. Les Sanguinétois souhaitent se retrouver dans un lieu de rencontres adapté aux nouveaux usages. **Le nouvel auditorium (200 places) répondra ainsi à la demande d'un public croissant.** Deux évènements récents en témoignent : le Gala du rire (9 mars) 180 spectateurs ; la pièce Rugby sur l'ongle (29 mars) 180 spectateurs.

Notre salle des fêtes pourra retrouver sa vocation première qui est celle de proposer un espace festif, alors que les évènements culturels (cinéma, théâtre, concerts, conférences) se dérouleront au sein du futur centre culturel, dans le cadre d'un programme d'action culturelle.

L'équipement en question est dimensionné pour aujourd'hui et pour les 20 prochaines années.

Pour sa projection, nous avons consulté et concerté les différents acteurs de notre commune, notamment dans le cadre de l'élaboration du projet scientifique, culturel, éducatif et social de la nouvelle médiathèque que nous avons construit en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et la médiathèque départementale des Landes (MDL), entre autres. **Notre projet culturel a d'ailleurs été salué par les services de l'État pour son ambition et sa cohérence.** Le Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social de la future médiathèque a été approuvé à l'unanimité lors du conseil municipal du 18 avril ainsi que le projet de financement.

Avec cet équipement inédit et novateur, nous souhaitons offrir un outil complet pour la vie associative qui sera complétée par des équipements sportifs. Tel était notre engagement en 2020 : faire rayonner Sanguinet sur trois piliers : **la culture, l'éducation et le sport dans le cadre d'un développement durable.**

La parole de la minorité

Après des années placées sous les reports de travaux et la stagnation de projets structurants, le temps des investissements massifs semble venu donnant **l'avant-goût d'un bouquet final qui marquera les esprits !**

Avec un budget qui s'équilibre en fonctionnement à 11, 2 millions € et en investissement qui s'élève à 6, 9 millions €, nul doute que les finances sont saines témoignant en apparence d'une bonne gestion communale. Saluons que dans une conjoncture tendue et avec un désengagement du Gouvernement, Sanguinet puisse maintenir son taux d'imposition.

Pour autant, il faut rappeler que cette situation est largement due **à une bonne gestion de 2009 à 2014 ayant permis un désendettement** et que dernièrement, Sanguinet a bénéficié de recettes exceptionnelles (dotation élevée, reliquat de taxes et refus du transfert à la CDC des budgets d'assainissement pour 900 000 €) lui assurant un « bas de laine » confortable.

Budget qu'il faut donc relativiser avec des recettes non pérennes et sans grands investissements depuis 2014 (sauf des projets obligatoires).

Tout comme **la dette qui reste supérieure à plus de 30% de la moyenne de notre strate** (villes similaires en habitants), et **des charges de fonctionnement très élevées** (charges de personnel qui n'augmentent que de 1% cette année) mais représentant **plus de 60% du budget** (quand les mêmes communes sont à environ 50%).

Et que dire des investissements jusqu'en 2027 s'élevant à **près de 13 millions sans réelle étude ou sondage !**

- **9 millions : « cœur de village 2 »**

Si nous actons la nécessité d'une nouvelle école maternelle, de faire évoluer la médiathèque, **notre crainte porte sur le calibrage du futur espace culturel.**

180 places ne seront-elles pas de trop quand on connaît le nombre de salles aux alentours ? **Quel sera le coût de fonctionnement pour la commune qui devra devenir acteur de sa politique culturelle et ne plus seulement compter sur le dynamisme associatif ?** Quid de la salle des fêtes qui aurait pu être rénovée ?

- **3, 9 millions : salle omnisports**

Quand d'autres équipements similaires reviennent à moins de 2 millions ? Et pour quelles associations, quels équipements et mode de fonctionnement ?

Autant de questions qui nous ont conduit à l'abstention pour ce budget, non pas que nous sommes opposés à ces projets mais que cela mérite une réflexion plus approfondie et globale.

Pour finir, nous déplorons l'annonce de la fermeture d'une nouvelle classe alors que la population augmente. Si la tendance est à la baisse de la natalité n'est-ce-pas aussi une conséquence des difficultés de logements ? Tel sera l'enjeu des années à venir à moins que l'écoquartier y réponde ...

AU PROGRAMME en mai et juin 2024

SPECTACLE IL CONVITO

VENDREDI 3 MAI - 20H30

Salle des fêtes

Odysca et commune de Sanguinet

FOIRE DE L'AAES

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 MAI

Place du Marché

AAES

RENDEZ-VOUS MENSUEL DES VÉHICULES D'ANTAN

SAMEDI 4 MAI - 9H/12H

Allée du Lac - parking Dubos

Sanguinet Véhicules d'Antan

VIDE-GRENIER

DIMANCHE 5 MAI - 9H/18H

Espace Gemme

Club de roller

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

MERCREDI 8 MAI - 11H15

Monument aux morts

Commune de Sanguinet et AC-FNACA

RÉGATE PLANCHE À VOILE

JEUDI 9 OU VENDREDI 10 MAI - 13H/18H

(en fonction de la météo)

Club de voile

LES TOILES DE MAI

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 MAI

Salle des fêtes

Land'Artistique

GALA DE MUSIQUE

SAMEDI 18 MAI - 18H30

Salle des fêtes

Atelier Musical de Sanguinet



NUIT DES MUSÉES

SAMEDI 18 MAI - 18H/22H

Musée du Lac

PUCES NAUTIQUES

DIMANCHE 19 MAI - 7H/18H

Port de l'Estey

Usagers des Ports de Sanguinet



THÉ DANSANT

MERCREDI 22 MAI - 14H30

Salle des fêtes

Amicale des Retraités

RANDO GOURMANDE NOCTURNE

SAMEDI 25 MAI - À PARTIR DE 18H

Rando Évasion Sanguinet

JOURNÉE MANGA

MERCREDI 29 MAI

13H/18H30

Salle des fêtes

Conseil municipal des Jeunes



GOÛTER ET APÉRO

VENDREDI 31 MAI - 16H30

Place du Marché

CDC des Grands Lacs, commune de

Sanguinet, AAES

GEMME LES BELLES ANCIENNES

SAMEDI 1ER JUIN - 8H/19H

Allée du Lac - plage de Beau Rivage

Sanguinet Véhicules d'Antan



JOURNÉE DES SÉNIORS

SAMEDI 8 JUIN - 12H

Espace Gemme

CCAS

GALA DE DANSE

DIMANCHE 9 JUIN - 15H

Allée du Lac - plage de Beau Rivage

ASA

THÉ DANSANT

MERCREDI 12 JUIN - 14H30

Salle des fêtes

Amicale des Retraités

FÊTES DE LA SAINT-SAUVEUR

DU VENDREDI 14 AU DIMANCHE 16 JUIN

Place de la mairie, Espace Gemme, place

du marché

ATELIER D'ÉCRITURE

SAMEDI 15 JUIN - 14H/16H

Conservatoire des Landes de Gascogne



JOURNÉES EUROPÉENNES DE L'ARCHÉOLOGIE

SAMEDI 15 JUIN - 14H/17H30

Musée du Lac

RÉGATE " GRAND PRIX DE SANGUINET "

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 JUIN -

13H/17H

Club de voile

DÉFILÉ DÉGUISÉ DE LA ST-SAUVEUR

SAMEDI 15 JUIN - 15H

Défilé avec chars - déambulation de la

place du marché à la place de la mairie

Destination Jeunes

UN PRINTEMPS ANIMÉ



**VIDE-GRENIER****DIMANCHE 16 JUIN - 8H30-17H30**Place du marché
ASA**FÊTE DE LA MUSIQUE****VENDREDI 21 JUIN**Déambulation dans Sanguinet et final
place du marché
AAES et commune de Sanguinet**GOÛTER ET APÉRO****VENDREDI 21 JUIN - 16H30**Place du Marché
CDC des Grands Lacs, commune de
Sanguinet, AAES**PIQUE-NIQUE****VENDREDI 28 JUIN - 18H30**Aire de pique-nique du stade
Land'Asturias**FEU DE LA ST-JEAN****VENDREDI 29 JUIN - 15H/2H**Plage des Eaux qui rient
Sapeurs pompiers de Sanguinet et AAES**RENDEZ-VOUS MENSUEL DES
VÉHICULES D'ANTAN****SAMEDI 6 JUILLET - 9H/12H**Allée du Lac - parking Dubos
Sanguinet Véhicules d'Antan**JAZZ IN SANGUINET****DU 12 AU 24 JUILLET 2024**Allée du Lac - parking Dubos
Commune de Sanguinet OT
des Grands Lacs**DÉMONSTRATION, VISITE GUIDÉE**Démonstration de gemmage : tous les
mardis de 9h30 à 10h30Visite cabane ostréicole et visite guidée
de l'exposition de peintures : tous les 1^{ers}
et 2^{èmes} samedis du mois

Conservatoire des Landes de Gascogne

NOUVELLES ACTIVITÉS**MME - MUSIQUES & MIEUX ÊTRE**Exerçant auparavant dans l'Oise, Anne Zucconi
a posé ses valises à Sanguinet en fin d'année.Passionnée de musique depuis sa plus tendre
enfance, elle a créé son auto-entreprise et
dispense des cours de Piano et d'Accordéon
pour enfants et adultes, ainsi que des cours de
piano pour enfants et adultes différents TSA
(Troubles du spectre de l'Autisme). Elle propose
aussi du soutien scolaire, des animations,
des moments festifs, des accompagnements
instrumentaux pour le plaisir ou pour la
préparation d'examen ainsi que des animations
à l'accordéon en maison de retraite et ensemble
d'accordéons.**Anne Zucconi**
Professeure diplômée

21 avenue du Stade

06 86 42 08 07

musiquesetmieuxetre@orange.fr

www.musiquesetmieuxetre.fr

**MATIAS DRONE**Matias Lombardo est une jeune Sanguinétois
de 19 ans passionné de photographie et de
l'univers des drones.Actuellement en 2nde année d'études en école
de commerce, il vient de créer sa micro-
entreprise spécialisée dans les prestations au
drone : prises de vue aériennes pour maîtres
d'hôtes, restaurants, campings, vignobles...
à des fins commerciales, de notoriété ou de
développement sur les réseaux sociaux.**Matias Lombardo**
Photographe/droniste

06 33 73 84 30

matiasdronecontact@gmail.com

Site web : matiasl2811.wixsite.com

@matias28_pics

KATHLEEN GRONDINOriginaire de l'île de la Réunion, Kathleen
Grondin est accompagnatrice en bien-être.Kathleen Grondin est certifiée praticienne en santé
humaniste auprès de l'institut AMA de Fontenilles.
Les séances comportent un temps d'échange et un
bilan.Kathleen Grondin vous recevra au cabinet du 49,
allée DEISON jusqu'en juillet. Après cette date,
elle vous communiquera sa nouvelle adresse
sanguinétoise par téléphone.**Kathleen Grondin**
Accompagnatrice en bien-être

49 allée Deison

06 51 55 56 62

kathleen.grondin@gmail.com

f Kathleen GRONDIN

Vous êtes chef d'entreprise, artisan, commerçant, profession libérale nouvellement
installé sur la commune ?Contactez le service communication pour figurer sur nos supports : site internet, page
facebook, application IntraMuros, magazine municipal : **communication@sanguinet.fr**

24 ÈME ÉDITION

JAZZ

IN SANGUINET

ESPACE GEMME

ERIC BIBB 4TET

THOMAS KAHN

SARA LUGO

DB CLIFFORD

KEI MC GREGOR'S BAND

WE FUNK

THE MASCARIDERS

ATOM CIRCUS

MALIKAL

THE BUSHMEN BAND

TRIO DAKOTÉ

LES VOIX DE LOJA

DUO ATLANTICO

DUO DAMBA

12>21
JUILLET 2024

JAZZINSANGUINET.FR

NUMERO DE LICENCE PRODUCTEUR DE SPECTACLES : ESV-D-2020-000463 - NUMERO DE LICENCE DIFFUSEUR DE SPECTACLES : ESV-D-2020-000464

SANGUINET
l'esprit village

 **RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine**

Landes

 **Département
des Landes**

 **Bisca
Grands
Lacs**
Concerts des Landes